

## La victoire de David Cameron est une bonne nouvelle

PAR JEAN-PIERRE PETIT

La reconduction de David Cameron comme premier ministre du Royaume-Uni est « rafraîchissante » pour l'Europe à plus d'un égard. D'abord, cela montre qu'une majorité peut remporter les élections après avoir réalisé des réformes « douloureuses » : baisse des effectifs publics, réformes du secteur public, notamment dans l'éducation, contrôle de l'aide sociale et de l'indemnisation chômage, baisse des dépenses publiques, passées de 47 % du produit intérieur brut (PIB) en 2010 à un peu plus de 40 % aujourd'hui...

Ensuite, parce que les résultats britanniques, plutôt flatteurs depuis la grande crise (PIB réel 4 points au-dessus du niveau d'avant-crise, au 1<sup>er</sup> trimestre, contre -1,5 point pour la zone euro ; près de 2 millions d'emplois privés créés...), s'expliquent par l'efficacité et la rapidité des ajustements effectués : politique monétaire et de change très accommodante dès le début de la crise, assainissement rapide du système bancaire, grande flexibilité institutionnelle des marchés des biens et services et de l'emploi, encore renforcée par les mesures du gouvernement Cameron.

Enfin, le premier ministre pose les bonnes questions sur l'Europe. Il n'a jamais dit qu'il souhaitait quitter l'Union européenne (UE). Au contraire, son discours de janvier 2013 est un plaidoyer en faveur de la compétition (en approfondissant la seule chose qui fonctionne véritablement en Europe, c'est-à-dire le marché unique) et de la coopération librement consentie au sein de l'UE. Rappelons que M. Cameron a simplement annoncé qu'il voulait négocier un nouvel accord avec l'UE, s'il était réélu en 2015, et qu'il soumettrait ensuite cet accord à référendum avant 2017. Il

n'a toutefois jamais explicitement mentionné le contenu précis de la renégociation qu'il proposerait.

On ne sait pas non plus quelle serait son attitude en cas d'échec avéré des négociations. Sans doute peut-on penser qu'on irait, alors, vers une question clairement orientée sur le maintien ou non dans l'UE.

Or, supposer que l'économie britannique subirait un impact négatif en cas de « Brexit » est exagéré.

### NOUVEAUX ACCORDS COMMERCIAUX

La hausse des droits de douane imposée par l'UE au Royaume-Uni serait faible, car la clause de la nation la plus favorisée de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) interdit aux pays membres d'isoler tel ou tel pays et que les droits de douane entre pays de l'OMC sont faibles. Surtout, il y aurait très probablement de nouveaux accords commerciaux entre le Royaume-Uni et l'UE (semblables à ceux qui lient l'UE à la Norvège, à la Suisse et à l'Islande). Par ailleurs, s'il est vrai que l'UE constitue toujours la destination principale des exportations de biens (50 %), celle-ci a diminué quelque peu (elle était de 60 % en 2000). Quant au poids de l'UE dans les exportations de services, il baisse légèrement, s'établissant à 36 % aujourd'hui.

Les principaux atouts de la City tiennent à d'autres facteurs que l'appartenance à l'UE. Elle est en effet la seule véritable place financière mondiale d'Europe. Cela tient à sa taille, à la grande diversité des acteurs et des opérations, ainsi qu'à des facteurs comme la langue, le cadre fiscal et juridique, les infrastructures de marché, peu réversibles.

D'une manière plus générale, les perspectives de moyen terme pour l'économie britannique dépendraient pour l'essentiel du contenu des négociations avec l'UE, et il est évidemment trop tôt pour pouvoir se prononcer.

N'oublions pas également que l'hypothèse d'une sortie du Royaume-Uni comporterait des coûts pour l'UE. Cela créerait en effet un précédent et amoindrirait le poids politique de l'UE dans le monde. Le Royaume-Uni est une grande puissance militaire, membre du G7, et pèse pour environ 3 % du PIB mondial en parité de pouvoir d'achat. Ajoutons que sa sortie renforcerait le poids des pays déclinants comme la France dans les instances communautaires, ce qui ne serait pas précisément une bonne nouvelle pour la gouvernance européenne. ■

J

Jean-Pierre Petit

est économiste

et président

de la société de conseil

Les Cahiers verts

de l'économie